LANCEMENT DE LA CONCERTATION ÉLARGIE DU PLAN LOCAL D'URBANISME – REVISION GENERALE

Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

Le conseil municipal, dans sa séance du 15 mai 2017, a délibéré favorablement pour la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 08 octobre 2013.

Ce document a pour objectif de fixer le cadre réglementaire de l'évolution de la commune, en matière d'habitat, de transport, d'environnement, d'économie, …

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite engager une concertation élargie, et vous invite donc à lui transmettre toutes vos demandes et remarques tout au long de cette procédure, engagée sur une période d'un an.

Dans ce cadre un cahier de concertation est mis à disposition du public au Service Urbanisme, 25 rue George Guéril, 97 320 Saint-Laurent du Maroni.

De plus le service Urbanisme pourra recueillir vos demandes écrites à l'adresse ci-dessous.

Parce que Saint Laurent doit se développer avec vous, soyez nombreux à participer à cette large concertation !

Adressez vos demandes et observations à **Monsieur le Maire**

- par courrier :
Hôtel de ville - Service Urbanisme/Concertation du PLU
Avenue Lieutenant-colonel Chandon BP 80
97320 SAINT LAURENT DU MARONI